

## Compte rendu du conseil d'école du mardi 7 février 2023

Présents : Mairie : Mme Bouquin, Mr Chatignoux, Mr Jolivet / Enseignants : Mme Lemonnier, Mme Robin, Mme Dewitte, Mme Teixeira / Parents d'élèves de l'association APE : Mme Mashaal, Mme Merlin, Mme Beaudouin, Mme Dacosta et Mr Moghadaszadeh.

### 1. La cantine :

Plusieurs demandes de la part des parents sont remontées concernant l'équilibre des menus et les portions, Mr Chatignoux a invité Mr Jolivet le responsable de la restauration de la ville. Mr Jolivet a 30 ans d'ancienneté dans la restauration collective que ce soit pour des entreprises ou différentes autres structures, il revendique sa politique de transparence. A cet égard, il invite les parents de la fédération d'élèves à venir eux-mêmes déjeuner à la cantine.

Selon lui, rien n'a changé dans le fonctionnement récemment et il se doit de répondre à des obligations imposées par le plan national de nutrition, le GEMRCN (Groupement d'Etudes des Marchés de Restauration Collective et Nutrition) . Les menus sont établis sur 4 semaines puis validés par une diététicienne au regard du plan national de nutrition. La règle des 5 composantes est respectée et les portions sont grammées. La DDPP direction départementale de la protection des personnes peut effectuer des contrôles. On doit pouvoir prouver que les commandes sont effectuées en fonction des repas à préparer. La Ville a deux unités de production sur place pour les deux groupes scolaires des Peupliers et des Coteaux.

En ce qui concerne les opérations exceptionnelles comme celle des galettes des rois, la commande a été passée en décembre pour un menu de mi-janvier. Mais entre-temps le prestataire du fournisseur a arrêté la production à cause des coûts. En compensation, une autre opération a été prévue.

Pour ce qui est du pain dont la quantité paraît avoir baissé : début janvier la ville a passé commande de baguettes Label rouge auprès d'un boulanger de Vaucresson en respectant les 20 gr par enfant préconisés par le plan national de nutrition.

Selon la loi EGalim, les repas doivent être faits avec 50% de produits de qualité dont 20 % de produits Bio, depuis un an les repas de la cantine comprennent en moyenne 23 % de produits Bio et 9% de produits labellisés. Un menu végétarien est obligatoire sur la semaine, il était souvent programmé le mercredi, les parents demandent qu'il soit programmé les autres jours de la semaine également. Les données de la loi Egalim sont rentrées sur le site gouvernemental de "Ma Cantine".

La ville a mis en place une opération de pesage des déchets de l'école élémentaire des Coteaux sur une semaine. Sur 4 jours 140,76 kg de nourriture ont été jetés ce qui correspond à une moyenne de 140 gr / enfant, la moyenne nationale étant de 120 gr. La ville a pour objectif de lutter contre le gaspillage. Le tableau permet de montrer que certains aliments déplaisent aux enfants. Les parents demandent à ce que certains aliments ne soient pas servis sachant que les jeunes enfants ont des goûts simples. Mr Jolivet explique que le cahier des charges mis en place pour varier les repas ne le lui permet pas et qu'il a l'obligation de présenter 7 fois un même produit. Cela participe également à la diversification et à l'éducation au goût. Les parents demandent à ce qu'il y ait une adaptation et une anticipation pour éviter le gâchis, de limiter les plats avec sauce telle que la vinaigrette et par

contre d'augmenter la proposition en fruits et en féculent. Le dispositif "Un fruit à la récré" qui pour la Ville semblait en vigueur à l'école ne l'est pas, Mr Chatignoux va se renseigner. Par ailleurs, pour étudier davantage ce qui se passe à la cantine de l'école maternelle des Peupliers, Mr Chatignoux propose de faire une semaine de pesée avec la poubelle connectée axybio et de communiquer les résultats aux parents d'élèves au prochain conseil d'école. Les parents d'élèves demandent également à ce que les goûters proposés au centre de loisirs soient moins sucrés et moins gras. Ils voudraient également que ceux-ci soient équilibrés avec le menu du jour.

Mr Jolivet rappelle que la ville de Vaucresson a gardé la composition des repas avec 5 composantes alors que plusieurs villes sont passées à 4. Il indique également que la ville s'équipe et travaille sur la qualité des modes de cuisson. Mme Lemonnier, enseignante, témoigne de la qualité des repas reconnue par les adultes de l'école qui mangent à la cantine, les parents d'élèves en conviennent.

En ce qui concerne la communication, Mr Chatignoux rappelle que pour la constitution des repas, l'interlocuteur des parents d'élèves n'est pas Mme Beucherie qui est la responsable de la pause méridienne mais Mr Jolivet. Il demande également à ce que les échanges restent cordiaux. Les parents d'élèves pourront à l'avenir envoyer directement leurs demandes groupées à Mr Jolivet par mail. Mme Bouquin rappelle qu'il doit s'agir de demandes adressées aux parents d'élèves élus par les autres parents d'élèves.

## 2. Le suivi des élèves

Les carnets de suivi seront envoyés aux parents dans la semaine précédant les vacances. Ces carnets sont très lourds à remplir et seront amenés à évoluer dans le futur. Les parents qui le souhaitent pourront rencontrer les enseignants pour un bilan de milieu d'année. Les Gs ont passé des tests d'entrée sécurisés au Cp destinés à repérer les élèves qui pourraient se trouver en difficulté. Les parents de ces élèves seront prévenus par l'enseignante.

## 3. L'accueil des futurs élèves de petite section et les effectifs

- Réunion d'information avec les parents le 6 juin à 18h30.
- Portes ouvertes le 20 juin à 16h45 pour les parents accompagnés de leur enfant.
- Visite au CP en fin d'année pour les GS qui sera organisée courant mars avec les enseignantes de CP.

Les effectifs étant stables, la structure de l'école devrait rester à 5 classes pour la rentrée prochaine. Nous attendons 110 à 115 élèves mais cela peut varier au cours de l'été. Les inscriptions en PS sont closes depuis le 31 janvier. La commission de dérogation a lieu en mai. Pour demander un changement d'affectation les parents doivent saisir la commission de dérogation de leur municipalité de résidence à l'entrée en maternelle et à l'entrée en élémentaire. Mme Bouquin explique que l'acceptation d'une dérogation est soumise à des règles et des raisons de confort ne sont pas acceptées. Les recommandations de l'Inspectrice préconisent le respect de la sectorisation.

## 3- Sorties passées et à venir :

Bilan de la piscine pour les GS : Très positif ! L'équipe encadrante était encore une fois de qualité avec 1 à 2 maîtres-nageurs pour 10 élèves. Ils ont fait preuve d'une grande adaptation aux

élèves. Le petit livret de compétences avec la fiche récapitulative des compétences acquises a été apprécié.

Les parents ont su se montrer disponibles, ce qui a permis d'aller à la piscine sereinement.

- Classe 1 : PS de Mme Beucherie 6/03 et 4/07 à la Ferme relais nature de Jouy en Josas (ateliers sur l'eau et les animaux)
- Classe 2 : PS/MS de Mme Robin : Marché de Vaucresson courant mars / Haras de jardy le 16/05 / Cité des sciences le 30/06
- Classe 3 : MS de Mme Dewitte : Marché de Vaucresson en janvier / Château de Versailles le 17 avril / Cresson fertile courant avril ou mai / Cité des sciences le 30/06
- Classe 4 : GS de Mme Teixeira : Musée du Quai Branly - Jacques Chirac 27/01 / Visite au club des aînés de Vaucresson à la Montgolfière pour une séance de jeux de société le 16/03 / Parc d'Issy les Moulineaux la dernière semaine d'école.
- Classe 5 : MS/GS de Mme Lemonnier : Salon des arts de Vaucresson / Versailles exposition d'Origamis / Château de Versailles le 17/04 / Danse dans la galerie des glaces courant mai / spectacle "Guignol" à l'île St Germain le 26/06 / Cresson fertile à définir
- 20 mars Carnaval avec des masques faits à l'école dans la cour de récréation entre élèves.
- 12 mai : venue de la ferme Tiligolo dans la cour de l'école

#### 4- Accueil en musique :

Retours très positifs pour les GS et les MS/GS qui l'ont fait au mois de décembre, 16/02 : représentation des MS, Mars : représentation des PS/MS puis représentation des Ps

#### 5 - Bilan Coopérative

Recettes : 2275€ Dons des familles + Bénéfices photos de 795€ soit 3070€

Dépenses : 110€ de matériel, 110€ de livres, 140€ pour le musée du Quai Branly, 120€ encres pour imprimante, 50€ instruments de musique, 300€ pour chacune des classes 3 et 4 ; 150€ pour chacune des classes 1, 2, et 5 soit 1580€ en milieu d'année.

#### 6 - Fête de fin d'année

La fête a pour thème les éléments (eau, feu, air, terre, magnétisme) et se déroulera de 18h à 20h.

Organisation à affiner par la suite :

- 1 espace par classe (sous forme de stand) avec 3 ateliers par stand
- 2 parents par stand en plus de l'enseignant en roulement de 40 minutes. Des tableaux seront présentés devant chaque classe un mois auparavant pour que les parents s'inscrivent.
- 2 personnes aux portes dont un représentant de l'APE
- ATSEM présentes si disponibles ce jour-là.
- 1 stand buvette et gâteaux tenu par les parents d'élèves pour récolter des fonds pour l'APE qui désire financer l'achat de livres qui seraient remis aux élèves de GS quittant l'école. + 2 ou 3 stands "jeux" organisés et animés par les parents d'élèves.

Signatures des secrétaires de séance : Perrine DEWITTE

Marina TEIXEIRA

